

Le député touche un point important dont nous sommes pleinement conscients et pour lequel nous cherchons activement des solutions. Il est exact que nous devons venir en aide à des sociétés comme de Havilland pour régler le problème du financement des exportations. Je compte annoncer de nouvelles mesures à ce sujet d'ici quelques semaines.

* * *

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

LA RENCONTRE AU SUJET D'UN CONTRAT ACCORDÉ À UNE SOCIÉTÉ JAPONAISE

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président ma question s'adresse au ministre des Transports. Mardi dernier, en réponse à des questions sur la Ridley Terminals Incorporated, le ministre a promis aussi bien en public qu'au cours d'entretiens privés, qu'une réunion aurait lieu pour expliquer en détail pourquoi des centaines d'emplois avaient été donnés aux Japonais plutôt qu'à des Canadiens de l'Ontario et du Québec. Le Conseil des ports nationaux ainsi que la Ridley Terminals Incorporated ont refusé de participer à la réunion. Si nous ne pouvons obtenir les mémoires que j'ai demandés, le ministre va-t-il au moins tenir la promesse qu'il a faite deux fois et organiser une réunion où seront révélés tous les détails?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai dit que j'organiserais une rencontre entre la société Stephens-Adamson et Swan-Wooster, la firme de consultants du Conseil des ports nationaux sur la côte ouest. Cette réunion devait permettre aux deux parties d'échanger leurs points de vues. Les dispositions ont été prises. Voilà ce que j'avais promis de faire. Le député réclame-t-il autre chose? Voudrait-il que j'obtienne une lettre, sans doute du Conseil des ports nationaux, pour m'expliquer en détail les motifs de sa décision?

M. Ellis: Madame le Président, le ministre sait bien que l'objet de la rencontre qui a eu lieu, il y aura une semaine demain, entre Stephens-Adamson, Swan-Wooster et le Conseil des ports nationaux, devait être de faire la lumière dans tout ce dossier. Mais le Conseil des ports nationaux et Swan-Wooster ont refusé de révéler tous les détails, à moins que Stephens-Adamson n'accepte de garder le secret et de ne pas utiliser les renseignements obtenus, condition évidemment inacceptable.

ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Sauf erreur, madame le Président, le ministre doit prendre la parole jeudi prochain à Vancouver; d'ici là, pourrait-il organiser une nouvelle rencontre des mêmes participants afin de faire toute la lumière sur l'adjudication de ce contrat?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai éprouvé beaucoup de mal à prendre cette décision. Vu le besoin urgent, d'installations de manutention du charbon, j'ai dû la prendre très rapidement. A un certain moment, j'ai même été tenté de substituer mon point de vue à celui du Conseil des ports nationaux et de ses experts-conseils. Dans un dossier comme celui-là, il y a beaucoup d'hésitations et cela se comprend. J'ai effectivement beaucoup hésité, mais après mûre réflexion, j'ai estimé que je devais me ranger du côté du Conseil des ports nationaux et de ses experts-conseils.

Questions orales

S'il avait été à ma place ministre des Transports, sans doute mon honorable ami aurait-il agi autrement. Et puis, à la réflexion, peut-être n'aurait-il pas agi autrement, car tout retard aurait risqué de mettre en péril la réalisation de ce projet si important pour le développement de la côte ouest.

LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je ferais remarquer au ministre qu'il aurait pu décider de donner la préférence à la société canadienne et de créer ainsi des emplois au Canada.

• (1430)

Le ministre sait-il que les syndicats de la côte ouest ont déclaré qu'ils ne laisseront pas le Japon profiter des retombées industrielles de ce premier mégaprojet et qu'ils feront grève, s'il le faut, pour obliger le gouvernement à réagir? Le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait répondre à cette question, vu ce qu'il a répondu à la question de mon chef. Avons-nous au Canada une politique d'acquisition, une politique en vue de donner des emplois aux Canadiens, pour que 97 p. 100 de ces emplois aillent à des Canadiens, que la Colombie-Britannique puisse en obtenir les deux tiers et l'Ontario le tiers restant et que nous puissions avoir une stratégie industrielle?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Le député n'a évidemment aucun mal à montrer un tel aplomb, car ce n'est pas lui qui doit décider. Dans ce cas, ce n'était pas principalement une question d'argent. Je tiens à insister sur ce point. Il s'agissait surtout d'une question de technologie et de délai. J'ai veillé à ce qu'un bon pourcentage, car il s'agit de 53 p. 100 du matériel—soit fabriqué au Canada, ce qui compense quelque peu le fait que nous ayons perdu la vente.

Dans ce genre d'affaires, la tâche du ministre n'est pas facile—tout le monde le comprendra—car le ministre n'est pas un technicien. Il ne connaît pas à fond l'équipement, les techniques utilisées et tout le reste. Il doit se fier à quelqu'un, et je préfère me fier au Conseil des ports nationaux qu'au député.

* * *

LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE

L'ENLÈVEMENT D'UN CITOYEN PAR DES CHASSEURS DE PRIMES AMÉRICAINS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme il le sait, un citoyen canadien appelé Sidney Jaffe a été enlevé à Toronto contre son gré par des chasseurs de primes américains, le 23 septembre dernier, et emmené en Floride pour y être jugé. Cet enlèvement constitue une infraction évidente aux lois canadiennes, plus exactement à notre code criminel. Je voudrais demander au ministre quelles mesures le gouvernement canadien a prises pour s'assurer que ces chasseurs de primes soient extradés afin d'être jugés dans notre pays, et ce qu'il a fait à l'égard de la prétendue complicité des douaniers américains dans cet enlèvement. Que fait-il pour remédier à cette affront scandaleux à la souveraineté canadienne?